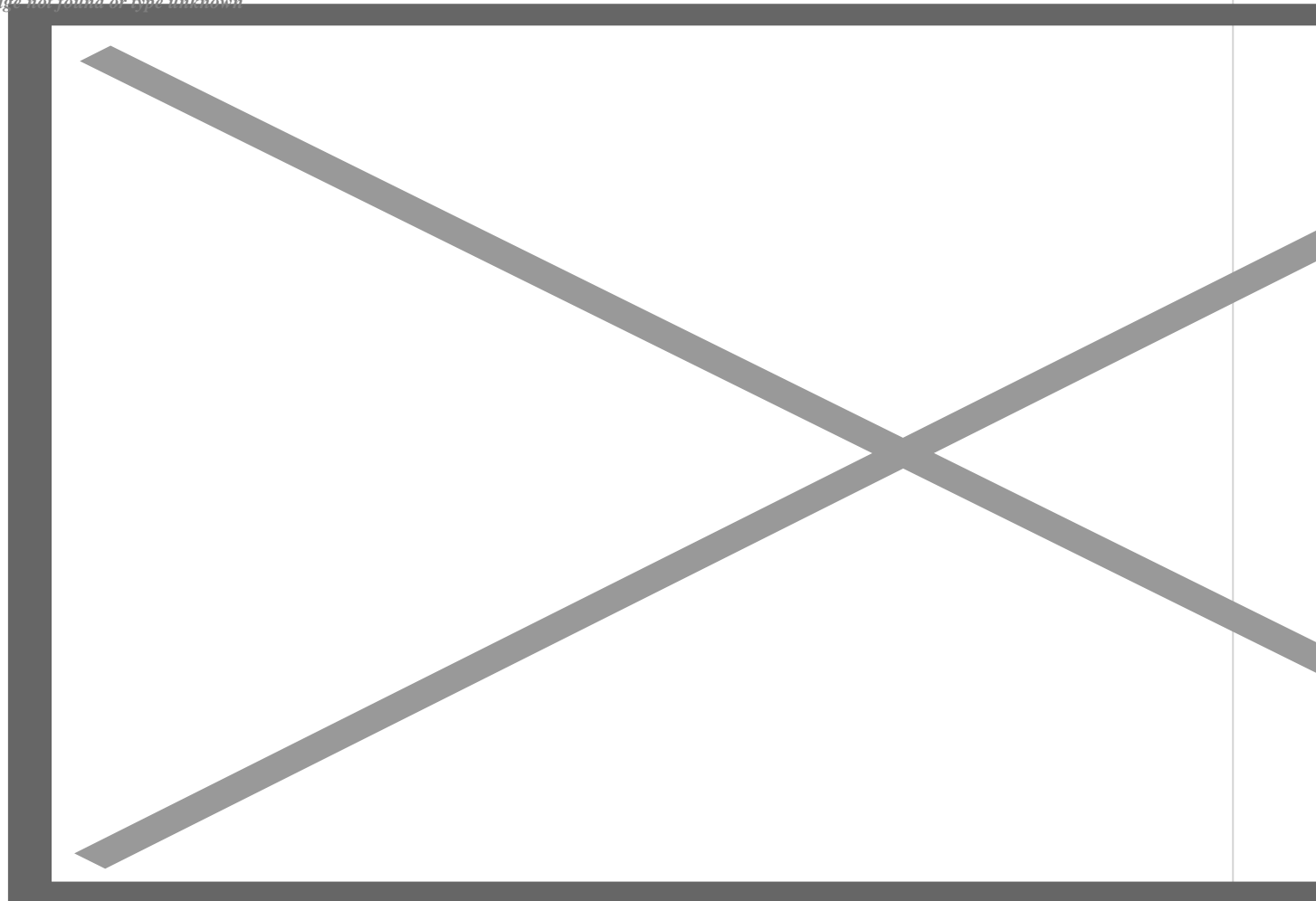


Le Venezuela renouvelle son offre de dialogue au Guyana

Image not found or type unknown



Defiende Venezuela su derecho al territorio del Esequibo

Caracas, 1er février (RHC) Le Gouvernement vénézuélien a confirmé sa proposition d'engager un dialogue sincère, transparent et fondé sur la bonne foi et d'établir une relation bilatérale intégrale respectueuse avec le Guyana.

Un communiqué publié par le Ministère vénézuélien des Affaires étrangères, a jugé malheureuses les déclarations du président guyanais, Irfaan Ali, faites la veille, par lesquelles il 'tente de fabriquer un conflit dans la région, en manquant ouvertement à la vérité et au respect du droit international', note le texte.

Le Venezuela a mis en doute l'intention de présenter des incidents ordinaires dans la garde des eaux territoriales, en référence à l'interception de deux bateaux de pêche appelés Nady Nayera et Sea Wolf, comme s'ils représentaient une agression contre ce pays.

Le Guyana a affirmé que les navires opéraient à l'intérieur de la zone économique exclusive de ce pays lorsqu'ils ont été interceptés par un navire de la marine bolivarienne.

Cette position a été démentie par les autorités vénézuéliennes, en rendant publique la géolocalisation des navires guyaniens au moment de l'interception légale effectuée par la marine bolivarienne dans le strict respect de ses obligations constitutionnelles, précise le communiqué.

Il ajoute que le Gouvernement guyanais a choisi d'ignorer les appels successifs au dialogue lancés par le président vénézuélien, Nicolás Maduro, en s'accrochant aux voies judiciaires unilatérales pour régler le différend territorial concernant la région de l'Esequibo.

Le Venezuela a en outre ratifié qu'il défendrait son territoire et ses droits sur le Guyana Esequibo, conformément au droit international et à l'Accord de Genève de 1966.

Les deux pays d'Amérique du Sud ont un différend concernant la revendication de souveraineté sur l'Esequibo, à la suite de quoi le gouvernement de Georgetown a déposé une requête auprès de la Cour internationale de Justice (CIJ) afin de reconnaître la validité de la sentence arbitrale de 1899.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/246323-le-venezuela-renouvelle-son-offre-de-dialogue-au-guyana>



Radio Habana Cuba